

CAROLE DELGA EN VISITE À CAHORS DOSSIER DE PRESSE

**Rencontres avec les acteurs locaux du territoire
et inauguration de la Maison de la Région**

Jeudi 28 juin 2018

la
MAISON
de **MA**
région


La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

Inauguration de la Maison de la Région à Cahors

Installée au **107 quai Cavaignac**, au sein des locaux de la CCI loués à la Région, la Maison de la Région de Cahors a ouvert ses portes début 2018. **17 agents régionaux** y sont présents quotidiennement pour assurer un service public de proximité dans les domaines de l'emploi et de la formation et l'orientation professionnelle, des transports et du développement économique.

Elle fait partie du réseau des Maisons de la Région en cours de déploiement par la Région en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée (voir carte ci-contre).

LES SERVICES PROPOSÉS AU SEIN DE LA MAISON DE LA RÉGION

Information et conseil sur les politiques régionales,



Information, conseil et accompagnement sur la formation professionnelle, l'orientation et l'apprentissage



Accompagnement dédié à tous les publics (scolaire, apprenti.e, demandeurs d'emploi, salarié.e, senior, bénéficiaire du RSA...). Les agents régionaux proposent un diagnostic personnalisé et orientent vers le partenaire compétent ou un dispositif Région adapté à leur besoin.

✓ **Formation pro** : infos sur l'ensemble des formations pour les demandeurs d'emploi, les Ecoles de la 2ème chance régionales (E2CR), les Ecoles régionales du numérique...

✓ **Apprentissage** : infos sur les aides aux apprentis (permis de conduire, hébergement, restauration, équipement professionnel,...), sur les CFA et lieux de formation, aide à la recherche d'un employeur d'apprentis (notamment via l'application régionale Anie).

✓ **Orientation** : mise à disposition d'un espace documentaire et numérique, conseils et informations sur les métiers.

RDV

Journée portes-ouvertes le 7 juillet

Le samedi 7 juillet, de 10h à 17h, la Maison de la Région de Cahors ouvrira ses portes au public. Les agents régionaux seront disponibles pour présenter les différents services proposés et faire découvrir les lieux.

Information transports scolaires et inter-urbains du département



Des agents du service public régional des transports sont présents pour informer sur les transports scolaires, de la maternelle au lycée, et les transports inter-urbains du réseau régional liO : infos sur les réseaux, horaires et tarifs inscription, création ou renouvellement de la carte de transport...

Information, conseil et accompagnement en matière de développement économique



Une équipe territorialisée de l'Agence régionale de développement économique et d'innovation Ad'Occ est présente avec pour missions :

✓ D'accompagner les entreprises à chaque étape de leur vie (création, implantation, innovation, croissance, financement, export, transmission, reprise)

✓ D'informer les entreprises du territoire sur toutes les aides régionales et dispositifs de soutien

✓ D'aider au montage de dossiers de subvention,

✓ De favoriser la création d'emplois et de valeur sur l'ensemble du territoire, en partenariat avec l'ensemble des acteurs du développement économique.

Comment contacter la Maison de la Région de Cahors ?

Sur place : 107 quai de Cavaignac

Par téléphone : 05 61 39 69 46

Par mail : maisonregion.cahors@laregion.fr

Quand ?

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

UNE MAISON DE LA RÉGION DANS CHAQUE DÉPARTEMENT D'ICI 2019

Comme s'y était engagée la présidente de Région Carole Delga, chacun des 13 départements d'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée comptera sur son territoire une ou deux Maisons de la Région début 2019.

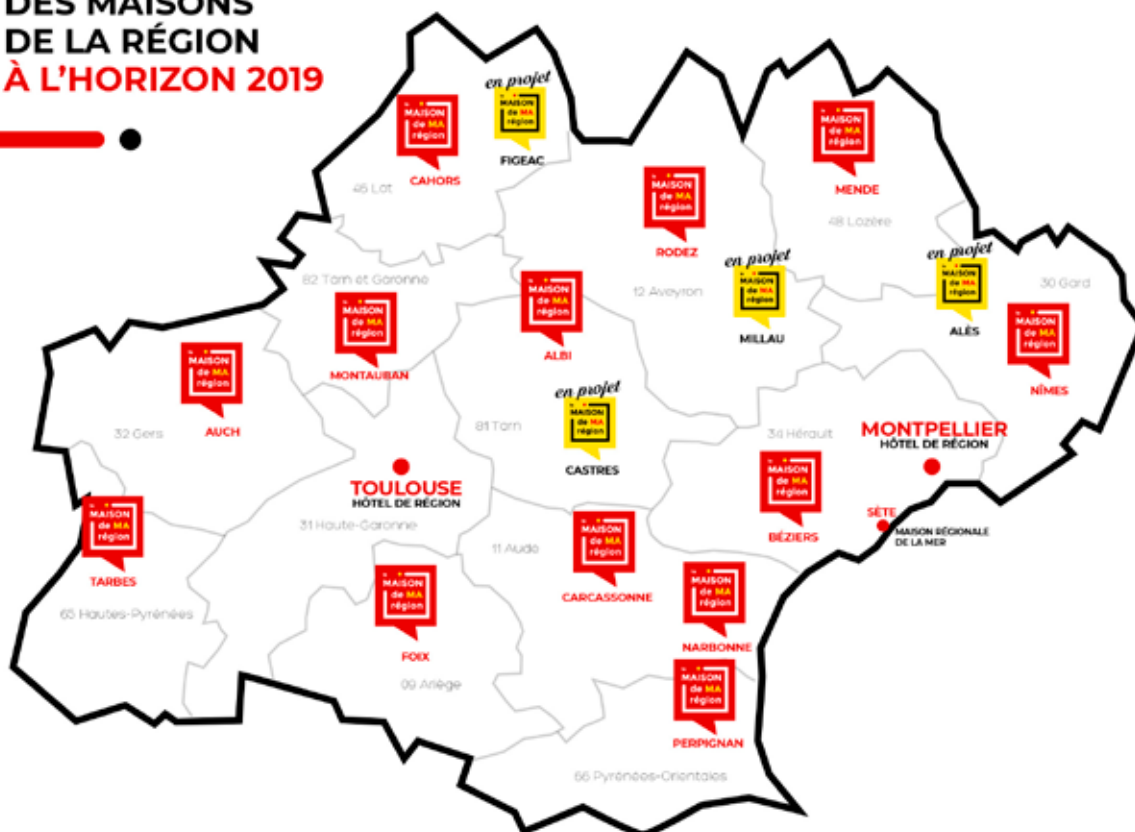
Dans le Lot, une deuxième Maison de Région sera ouverte à Figeac.

Chaque Maison de la Région remplira les **4 grandes missions** suivantes :

- Accueillir, informer sur les politiques régionales et accompagner toutes les personnes qui ont besoin de la Région ;
- Conseiller en matière d'emploi, de formation et d'orientation professionnelle ;
- Offrir un accompagnement économique des entreprises ou des porteurs de projet ;
- Assurer le service des transports scolaires et inter-urbains du réseau régional liO.

« La proximité avec les femmes et les hommes de l'ensemble de l'Occitanie est un engagement fort et une priorité absolue pour la Région. Pour développer cette proximité, nous déployons dans chaque département, comme ici à Cahors, les Maisons de la Région. Ces Maisons sont des lieux d'accès privilégiés à une offre de services publics renouvelée et renforcée pour tous les habitants, où qu'ils vivent, dans les domaines des transports, de l'économie ou encore de la formation et de l'orientation professionnelle. » Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

LE RÉSEAU DES MAISONS DE LA RÉGION À L'HORIZON 2019



Depuis 2016, plus de 110 M€ de la Région dans le Lot (soit plus de 600 € / habitant)

La Région investit pour doper le développement et l'attractivité du Lot. Depuis 2016, elle a engagé une enveloppe globale de plus de 110 M€ sur le territoire, soutenant ainsi de nombreux projets structurants pour le département et porteurs d'emplois, notamment :

- Plan Très Haut Débit – 17 M€
- Réhabilitation du service de restauration du lycée hôtelier de Souillac – 5,2 M€
- Restructuration de l'Ecole des métiers du Lot à Cahors – 2,5 M€
- Soutien à la SAS Bioquercy pour l'installation d'une unité de méthanisation à Gramat - 2,5 M€
- Travaux de mise en accessibilité pour les personnes handicapées du lycée Clément Marot à Cahors – 2,8 M€.
- Création d'un cinéma de 7 salles à Cahors – 1 M€
- Travaux d'aménagement au Lycée Gaston Monnerville - près de 938 000 €



ZOOM SUR

Politiques territoriales : Dans le Lot, 3 contrats couvriront 100% du territoire

Au cours de sa visite à Cahors, la présidente de Région Carole Delga a rencontré les maires et présidents d'EPCI du département pour leur présenter les actions de la Région en faveur de la vitalité des communes et intercommunalités d'Occitanie. La Région a en effet fait le choix de mener une politique renouvelée et volontariste pour les accompagner dans leurs missions quotidiennes d'aménagement et de développement durable des services de proximité, et pour soutenir les projets locaux. Elle agit concrètement pour ses territoires à travers :

- **Une nouvelle génération de politiques contractuelles** pour la période 2018-2021 avec la signature de « contrats territoriaux ». Chaque contrat se traduira par une feuille de route construite sur-mesure en fonction des spécificités et de la nature du Projet de territoire. Ils s'adressent à chaque agglomération, communauté urbaine, métropole d'une part, et aux territoires de projets ruraux (Pays, Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux, Parcs naturels régionaux), d'autre part. Pour le Lot, deux contrats seront proposés au vote des élus régionaux le 20 juillet prochain concernant les territoires de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors et du PETR Figeac-Quercy-Vallée de la Dordogne. Le contrat concernant le PETR du Grand Quercy sera quant à lui validé à l'automne.
- Le dispositif **Bourgs-Centres**, qui a vocation à accompagner le développement et la valorisation des petites villes et bourgs ruraux ou péri-urbains (qu'ils soient en croissance ou fragiles) ;
- Des **dispositifs en faveur de la vitalité des territoires** : soutien à l'aménagement des espaces publics, mise en accessibilité et rénovation énergétique des bâtiments publics, soutien à la création ou l'extension de structure d'accueil petite enfance, création de Maisons ou Centres de Santé Pluri-Professionnels, aide à la production de logements sociaux, accompagnement au développement de commerces de proximité, soutien aux équipements structurants dans les domaines du sport, de la culture, du tourisme...

*« Proximité, réactivité et solidarité !
Dans une région comme l'Occitanie,
grande comme un pays, j'ai décidé
de placer ces principes au cœur de
l'action régionale et de les incarner
concrètement à travers nos nouvelles
politiques dédiées à l'attractivité et à
la vitalité de tous nos territoires. Parce
qu'ils ont des talents, des richesses et
des besoins propres, la Région fait du
sur-mesure et propose des dispositifs
de soutien aux projets locaux adaptés
aux spécificités de chaque territoire,
avec en ligne de mire la création
d'emplois et de valeur ajoutée. »*

Carole Delga

[Focus] Près de 38M€ pour la vie associative



• Masclat Philippe - Région Occitanie

La Région contribue au maintien d'un tissu associatif variés sur les territoires, en octroyant des subventions à des associations intervenant dans de nombreux domaines : culture, sport, environnement, politique de la ville, égalité femme/homme, handicap, éducation populaire, jeunesse...

En 2018, le soutien de la Région aux associations s'élève à près de 38 M€.

CONTACT PRESSE

Laure DUPAU

Attachée de presse

05 61 33 56 06 | 06 40 93 44 11

laure.dupau@laregion.fr

Service de presse Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Toulouse

05 61 33 53 49 | 52 75

Montpellier

04 67 22 80 47 | 81 31

service.presse@laregion.fr

 @presseoccitanie | laregion.fr



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée